



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

REMANIEMENT DU CADASTRE

COMMUNIQUE

Les opérations de remaniement du cadastre seront entreprises dans la commune de LE PLESSIS BRION, à partir du 01 mars 2024.

Les travaux sont exécutés en utilisant des photographies prises d'avion.

Ainsi avant la prise de vues, qui aura lieu à partir du 15 Mars 2024, de nombreux signaux seront placés sur le sol. Ces signaux sont constitués soit par des plaquettes blanches, soit par une peinture blanche de forme carrée. Ils seront dans la plupart des cas implantés en limite de parcelles, chemins (plaquettes), routes ou trottoirs (peinture).

Afin de ne pas compromettre la réussite des opérations, il est demandé instamment à la population de respecter ces repères : c'est-à-dire de les préserver non seulement de toute mutilation ou dégradation, mais encore de laisser, les plaquettes, rigoureusement à leur emplacement et dans la position où elles sont implantées.

Au cas où le déplacement ou la disparition d'un de ces signaux serait constaté, il conviendrait d'en informer aussitôt la mairie, ou le service (voir coordonnées ci-dessous) chargé des travaux cadastraux, afin de réimplanter le repère à la position voulue, en temps utile.

SDNC

Brigade Nationale d'Interventions Cadastreales

Antenne d'Amiens

1 Ter rue Vincent AURIOL

80 000 AMIENS

Tél : 06-01-45-46-21

e-mail : sdnc-bnic.amiens@dgfip.finances.gouv.fr